

Communiqué n° 15 du 3 juin 2020

## **ARBORICULTURE**

### **PUCERONS DU POMMIER**

Sur certaines parcelles, les populations de pucerons et notamment de puceron lanigère et de puceron cendré sont en augmentation. Nous vous conseillons de surveiller attentivement vos vergers et d'intervenir en cas de besoin :

- puceron cendré    contrôle sur 100 arbres et seuil d'intervention dès 1 à 2 % d'atteints
- puceron lanigère    contrôle sur 100 pousses et seuil d'intervention dès 10 à 12 % d'infestation

### **TAVELURE**

Les pluies prévues cette semaine sont favorables à la tavelure. Un risque moyen à élevé est prévu à partir de demain et jusqu'à dimanche. Des taches apparaissent dans certains vergers de pommiers. Sur ces parcelles, les produits à effet curatif sont fortement déconseillés, car les risques de favoriser la résistance du champignon sont trop grands. La lutte doit se faire uniquement avec des produits de contact.

### **DROSOPHILA SUZUKII**

Plusieurs cas de présence de *D. suzukii* sur cerises dans les vergers familiaux nous ont été signalés. Afin de limiter le développement et la propagation à d'autres cultures, il est important de mettre en place des mesures d'hygiène. Il convient tout d'abord d'éliminer le maximum de fruits pouvant contenir des œufs ou des larves en récoltant quotidiennement tous les fruits mûrs, en éliminant de la parcelle le maximum de fruits abîmés, surmaturés ou tombés au sol. Ces fruits ne doivent pas être compostés directement. Ils doivent être soit stockés dans des sacs ou tonneaux fermés hermétiquement puis être exposés au soleil pendant minimum deux jours (solarisation), soit immergés dans de l'eau savonneuse pendant 24 h au minimum. Les fruits peuvent ensuite être évacués au compost. Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter la fiche technique « [Mesures de lutte contre la drosophile du cerisier dans les jardins familiaux](#) » éditée par Agroscope (site Agroscope sous thèmes, production végétale, protection des végétaux, *D. suzukii*, publications, fiches techniques)

Moins de 2.4 individus par piège ont été capturés les deux dernières semaines dans notre réseau de suivis. Les premiers contrôles sur cerises ont été effectués le 2 juin. Sur 100 fruits, aucune ponte n'a été observée.

### **MOUCHE DE LA CERISE**

La présence de la mouche de la cerise nous a été signalée. Sur les pièges, les captures sont en augmentation par rapport à la semaine dernière, mais restent inférieures à 40 individus par piège.

SERVICE CANTONAL DE L'AGRICULTURE

